

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 décembre 2022

Hoche Avocats accompagne Derichebourg dans le projet d'apport de son pôle Multiservices à Elior

Le 20 décembre 2022, le groupe Derichebourg et Elior Group ont annoncé la signature d'un protocole d'intention en vue d'apporter l'activité Multiservices de Derichebourg (« DMS ») à Elior Group.

Cette acquisition doit être financée par l'émission d'actions nouvelles d'Elior au profit de Derichebourg. Le spécialiste du recyclage, qui détenait déjà 24,36% du capital d'Elior Group, verrait ainsi sa participation portée à un total de 48,4%.

Cette opération valorise DMS à 450 millions d'euros, soit 9,1 fois son excédent brut d'exploitation (Ebitda) 2022, et crée un « leader international dans le secteur de la restauration collective et des multiservices », avec « 134.000 collaborateurs » et un « chiffre d'affaires consolidé pro forma 2021/2022 de 5,23 milliards d'euros ».

Cette opération qui devrait être finalisée en avril-mai 2023, permettrait à Elior Group de renforcer son profil financier, de développer de nouvelles opportunités commerciales, avec le soutien d'un actionnaire de référence et de long-terme. La présence internationale d'Elior Group serait renforcée.

Ce projet doit permettre de créer un nouveau champion français de la restauration collective et du multiservices. L'expérience et l'excellence opérationnelles de DMS seront créatrices de valeur et d'opportunités commerciales pour adresser un marché en mutation et développer la croissance du nouvel ensemble.

Derichebourg sollicitera l'Autorité des marchés financiers (AMF) afin d'obtenir une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat sur les actions d'Elior Group.

* * *

Conseil juridique du groupe Derichebourg : **Hoche Avocats**, corporate : Jérôme Roustit (associé) ; Didier Fornoni (associé) ; fiscal : Eric Quentin (associé), Mina Bouharchich (collaboratrice) ; social : Sophie Dechaumet (associée), Christophe Marie (collaborateur).

Conseil juridique d'Elior Group : **Darrois Villey Maillot Brochier** : Alain Maillot, Hugo Diener (associés) et Alexandre Durand (counsel).

* * *

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse:

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>